

## BULLETIN DE PARTICIPATION

DATE D'ENTRÉE DANS LE RÉSEAU : .....

NOM DE L'ASSOCIATION : .....

N° DE SIRET DE L'ASSOCIATION : .....

NOM DU DIRIGEANT : .....

ADRESSE : .....

TÉLÉPHONE : .....

ADRESSE MAIL : .....

ADRESSE DU SITE : .....

ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION : .....

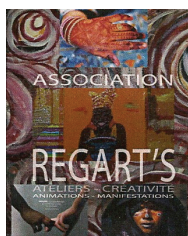
OFFRES DE L'ASSOCIATION AU RÉSEAU CANE : .....

DEMANDES DE L'ASSOCIATION AU RÉSEAU CANE : .....

Je souhaite devenir une structure participante au réseau de la C.A.N.E  
et règle ma quote part annuelle de 120 € (valable jusqu'au 31 décembre 2015)

Pour cela je joins :  1 CHÈQUE  3 CHÈQUES  ESPÈCE  
(à l'ordre de l'association Regart's)

Fait à ....., le ..... Signature



# CHARTRE LA CANE

1. La CANE est un réseau qui s'engage dans une démarche de l'économie sociale, solidaire et entrepreneuriale de mise en réseau, de mutualisation de moyens et de savoirs au profit de ses participants qui a pour objectif de faciliter ou de développer leurs activités.

Ce réseau est une activité à l'initiative de l'association Regart's qui en assume la production, la gestion et en détient les droits exclusifs.

2. L'association Regart's défend les valeurs d'égalité, de liberté, de laïcité et d'humanisme et se réserve, à ce titre, le droit de refuser une participation au réseau de la CANE ou d'y mettre fin.
3. L'association Regart's a un droit exclusif de contrôle sur toutes les publications et photos mises en ligne sur le site et le forum de la CANE.
4. Dans la réciprocité des échanges entre structures, la confidentialité est le mot d'ordre.

La participation au réseau de la CANE ne vaut pas pour une adhésion à l'association Regart's. Les structures (personnes morales) n'ont donc aucun droit particulier sur les autres activités de l'association Regart's, ni aucun autre droit en tant qu'adhérent (ex. pas de droit de vote à l'Assemblée Générale de Regart's). Par ailleurs, tous les participants à la plateforme la CANE recevront une fois par an des éléments de bilan sur l'ensemble du projet.

**Date, signature**  
précédé par la mention « lu et approuvé »

